

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 5

Rubrik: Pesées et stations d'observations ; Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

miel, font aussi leur réclame, mais cela est avantageux pour le miel allemand. Il est toutefois nécessaire que les deux groupes appliquent la loi du « fair play ».

De toute façon, nous souhaitons que tous les apiculteurs des pays du Marché commun obtiennent un bon prix pour leur miel. La consommation du miel devrait augmenter en France et en Italie ; naturellement, cela ne dépend pas seulement de la réclame, mais aussi de la façon de vivre et du climat.

J'espère vous avoir donné, avec mon petit résumé, une idée de la situation actuelle de l'apiculture et du marché du miel au point de vue allemand.

Extrait de « La Revue française d'apiculture ».

PESÉES ET STATIONS D'OBSERVATIONS

du 11 mars au 10 avril 1965

Alt.	Station	dim. aug.	Observations
357	La Plaine	2,400 —	Magnifique développement des colonies. Premières fleurs sur les cerisiers, et bientôt les dents-de-lion.
480	Payerne I	2,100 —	Du 1.10.64 au 10.3.65 dim. 5 kg. Colonies fortes et régulières. Fait très rare, plusieurs colonies seront prêtes avant la récolte.
480	Payerne II	2,500 —	Bon hivernage, les colonies sont bien développées. Surveillez les réserves de nourriture.
520	Glovelier	8,650 —	Du 1.10.64 au 10.4.65 pas de perte, bon hivernage.
565	Senarcens	1,200 —	Du 1.10.64 au 1.3.65 dim. 4,100 kg. Très bon hivernage, aucune perte, beau développement malgré le retard de la végétation.
595	Ecublens	1,400 —	Belle activité, gros apport de pollen. Forte consommation d'eau par temps favorable, les colonies sont en avance sur la nature.
620	Echallens	8,200 —	Diminution du 1.4.64 au 31.3.65. Beau développement, espoir de récolte.
650	Vuarrenge	3,200 —	Hivernage normal, bon développement, belles plaques de couvain. Tout va bien.
820	Gorgier II	3,200 —	Du 1.10.64 au 1.3.65 dim. 6,100 kg. Bon hivernage, mais l'année est retardée et les abeilles ne trouvent encore que du pollen, faute de fleurs mellifères à cette altitude.
835	Vollèges	6,200 —	Le froid et le mauvais temps ne m'ont pas encore permis de visiter mes colonies pour le moment.
970	Le Locle	2,200 —	Bel aspect extérieur des colonies, gros apports de pollen quand la température est favorable.
1150	Les Caudreys	7,800	Du 1.10.64 au 10.4.65. N'avons pas encore fait de visite, mais tout à l'air de bien aller.
	Le Sepey		

C'est une conclusion très réjouissante, car malgré le froid très vif de fin février et début mars, nos colonies sont beaucoup mieux développées que nous pensions. En plaine, il y a des ruches Dadant qui ont six voire même sept cadres de couvain. Tout cela va donner beaucoup de monde et si par hasard le beau temps se met de la partie, les apiculteurs seront comblés. Au cas contraire, entraînez-vous aux cent mètres pour courir après les essaims.
Genève, le 18 avril 1965.

O. Schmid.

Contrôle du miel 1965

Maintenant que les hausses, en plaine tout au moins, sont de nouveau en place, et que notre espérance pour des cadres bien garnis de ce miel doré, renaît en nous, j'aimerais formuler quelques conseils ou plutôt des vœux à l'instar d'une abeille dans la grande ruche que nous formons à la SAR. D'abord félicitons tous ceux qui régulièrement ont participé au contrôle du miel, nous reconnaissions en eux les pionniers d'un miel suisse de haute qualité. Depuis quelques années, nous sommes inondés par des miels étrangers, il est de notre devoir d'enseigner et d'éclairer tous nos membres sur les dangers qui nous guettent, mais aussi sur les satisfactions qui nous attendent. C'est à nos présidents et dirigeants qu'incombe cette grande mais belle tâche d'organiser et d'instruire leurs membres sur l'extraction, la purification et la maturation du miel. Ainsi avisés, et informés, nos membres répondront nombreux à l'appel des sections organisant le contrôle.

Les sections organisent le contrôle, généralement deux au maximum trois fois par année et surveillent les opérations avec tout le sérieux voulu. Afin d'éviter les gros frais de déplacements, on fixera des délais d'inscriptions, et on nommera autant de contrôleurs qu'il faudra. Ces derniers se présentent chez les apiculteurs, prélèvent deux échantillons par miel, remplissent les feuilles de contrôle, et collent sur le couvercle de l'échantillon destiné à la Romande, une étiquette avec le numéro matricule, 1re ou 2e récolte de l'année. S'il y a plusieurs échantillons pour le même apiculteur, on ajoutera une lettre au numéro matricule, exemple : No 5110 a, No 5110 b, etc. Les contrôleurs remettent leurs échantillons et feuilles au jury. Le secrétaire remplira la feuille récapitulative. Après délibérations, on me fera parvenir le tout sauf l'échantillon-témoin restant en possession de la section. La conservation et la forme des verres-témoins restant à la section sont du ressort de ces dernières. A la livraison du miel, l'apiculteur joindra sa carte de contrôle, cette dernière n'est valable que pour la quantité indiquée et pour une seule fois.

Le matériel nécessaire au contrôle soit : statuts, feuilles de contrôles et récapitulatives, verres-échantillons (pour La Romande) sont à votre disposition chez le préposé au contrôle.

1211 Châtelaine Genève.
Av. de Crozet 20
O. Schmid

Variétés

Quand le printemps est là

L'abeille et ses traditions

L'abeille et son précieux produit, le miel, sont de vieilles connaissances de l'homme. Longtemps, celui-ci s'est contenté de piller

les réserves de miel qu'elle dissimulait dans des anfractuosités de rocher ou dans les creux des arbres. On a retrouvé une vieille gravure de l'époque de la pierre en Espagne qui représente des humains grimpant le long d'une paroi rocheuse pour aller voler le miel aux insectes piquants qui les assaillaient de toutes parts. C'était il y a plus de sept mille ans, alors que n'étaient domestiqués ni le bœuf ni le mouton ni le porc. Ce qui veut dire que le miel servit à la nourriture humaine bien avant le lait et le beurre.

C'est plus tard seulement, dans l'ancienne Egypte, d'où la coutume s'est répandue ensuite en Europe, qu'on a imaginé de rapprocher les abeilles des habitations humaines et fabriqué les premières ruches, faites d'abord en bois. Sur notre continent, ce sont sans doute les Romains ou peut-être déjà les Gaulois, qui furent les précurseurs de l'apiculture.

Nos ancêtres méridionaux nommèrent l'abeille « *apis* », mot qui, dans les langues dérivées du latin et en particulier dans nos parlers romans, donne une forme monosyllabique « *ef* », puis « *é* » qui fut généralement employée dans toute la France du Nord. Mais les mots courts ne sont pas très variables parce qu'ils peuvent prêter à confusion avec d'autres aussi brefs. On chercha donc des substituts à cette lettre unique qui ne subsiste plus aujourd'hui que dans les patois des extrémités de l'aire du vieux français et notamment dans certaines régions de la Suisse romande où l'on trouve « *a* », qui est soit un « *a* » long soit un son intermédiaire entre « *a* » et « *o* » et qui a la forme « *ar* » dans le Vully vaudois. Pour constituer des remplaçants à « *apis* », on songea au diminutif « *apioula* » qui donna « *abelha* » en provençal et se maintint dans les parlers méridionaux, se transformant en « *abueilles* » dans le centre de la France, d'où notre mot abeille qui date du XIV^e siècle, tandis que dans l'Anjou on prononça « *avette* », un mot qui eut une très grande popularité lorsque les poètes de la Pléiade le mirent à la mode au XVI^e siècle. Une variante « *aveille* » dans les régions du franco-provençal nous a valu « *avelye* » entre le Léman et le lac de Neuchâtel. Ailleurs en Suisse romande et principalement à la frontière française, on préféra le diminutif de mouche et l'on eut ainsi des mouchettes, des « *motchèt* », des « *motsèta* », voire des mouches bénies.

Quoi qu'il en soit, l'apiculture fit des progrès et les relations entre l'homme et l'abeille devinrent de plus en plus étroites. Or, quand l'homme simple s'intéresse particulièrement à un animal, il lui prête une multitude de qualités et de vertus qui le rapprochent encore de lui, constituant une riche mine de traditions, de coutumes, de superstitions. Le folklore de l'abeille est ainsi devenu

une source inépuisable de convictions profondes dont beaucoup sont fort éloignées de la vérité.

C'est ainsi qu'à Montherond (Vaud), on avait coutume de dire que quand les abeilles sortent de la ruche, c'est signe de beau temps. S'il est exact qu'elles ne quittent guère la colonie quand il pleut, ce n'est pas une raison pour penser qu'elles sont des prophètes en météorologie. On est plus près de la réalité à Frenières, dans le district d'Aigle, quand on rend hommage à un homme en disant qu'il travaille comme une abeille. On va jusqu'à prêter aux abeilles des qualités morales plus prononcées que le zèle à la besogne. A Blonay (VD), on assure que quand les gens n'ont pas la crainte de Dieu, leurs abeilles périssent. En particulier, elles n'aiment ni les buveurs ni ceux qui jurent.

Du fait qu'outre le miel, l'abeille produit la cire utilisée dans la fabrication des cierges, elle s'est trouvée rapprochée de la religion. D'où le nom de mouche bénie que nous avons déjà signalé et qu'on employait autrefois au Cerneux-Péquignot (Neuchâtel) comme dans le Jura bernois. Appellation qui est devenue mouche du bon Dieu ou mouche d'or dans la région française avoisinante. C'est aussi pourquoi, le lendemain de l'Ascension, on faisait bénir les ruches par le curé dans le Jura bernois. A Charmoille, dans le district de Porrentruy, le jour choisi était celui de la Saint-Antoine et l'on déposait sur les ruches des couronnes de fleurs. De là est née la croyance que rapporte Juste Olivier dans sa monographie du canton de Vaud que les abeilles chantent pendant la nuit de Noël et que, d'après leur bourdonnement, on peut alors prédire ce que sera l'année, bonne ou mauvaise.

Mais les coutumes apicoles les plus touchantes sont en rapport avec la mort. Lorsqu'un décès se produit dans la famille d'un propriétaire de ruches, il faut l'annoncer solennellement aux abeilles, car on assure que la mort de leur patron les rend tristes et les fait rentrer lamentablement dans la ruche. On doit donc se rendre devant la colonie, frapper sur les maisonnettes et dire : « Votre maître est mort ». Puis on met un crêpe aux ruches. A défaut de quoi, l'on est persuadé que les abeilles périraient où s'en iraient. Dans certaines localités vaudoises, on allait jusqu'à renverser les ruches pour empêcher les abeilles de s'envoler au loin.

Deux anciens proverbes méritent d'être rapportés enfin. L'un dit que « les années du bon vin mettent les abeilles en train » et l'autre que « les abeilles de juillet ne valent grain de millet ».

R.-O. Frick.

(Tiré du « Journal d'Yverdon » par U. Torche.)